

BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

Le prochain Bulletin paraîtra le 3 Mars

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 141.95
COMPTE CHEQUES POSTAUX
NANTES 6.015

ÉCHOS

DEFENSE AGRICOLE : La Confédération nationale des Associations agricoles (C. N. A. A.) met en vente un timbre confédéral, au prix de 0 fr. 50 pour les cultivateurs soucieux de participer à la défense générale de leur profession.

PRELEVEMENT DU CAPITAL : Les frais d'acquisition d'un bien rural varient de 25 à 27 % : c'est un véritable prélèvement du capital opéré sur la propriété. Les droits de mutation condamnent tout acquéreur d'une terre à perdre au moins 1/5^e de son capital en cas de revente.

ACCIDENTS DU TRAVAIL : Un propriétaire blessé, en travaillant chez un autre propriétaire, doit être considéré au même titre qu'un ouvrier ordinaire et peut bénéficier des dispositions de la loi du 15 décembre 1922.

DEMANDES DE NICOTINE : L'exploitation industrielle des tabacs fait savoir, qu'elle peut amplement approvisionner les cultivateurs en extraits tirés de nicotine, en bidons de 5, 1 ou 1/2 litre, sans limitation de quantité. Les Syndicats bénéficient de prix spéciaux.

INDUSTRIE SUCRIERE : La surface enssemencée en betteraves à sucre est plus élevée chez nous qu'avant la guerre. Nos sucreries reconstruites et améliorées produisent environ 750.000 tonnes de sucre faisant face, presque entièrement, à notre consommation nationale.

COOPERATIVES AGRICOLES : En 1925, il existait 2.900 coopératives de production, de transformation et de ventes ; la majeure partie en laitières, beurrières ou distilleries. Actuellement, on en compte 4.000, groupant 500.000 agriculteurs, sous forme de sociétés civiles ou anonymes. Ces coopératives ont reçu du Crédit Agricole 41 millions en 1925. Le total actuel atteint près de 227 millions.

SERVICE MILITAIRE : La loi du 27 décembre 1927 stipule que « les jeunes gens mariés, ou veufs père de 3 enfants vivants, au moins, n'accompliront que 12 mois de service actif ».

PERMISSIONS AGRICOLES : Un député a déposé une proposition de loi, tendant à accorder en 1928 une permission supplémentaire de 20 jours, aux jeunes agriculteurs sous les drapeaux.

VACHE FECONDE : A la Petite-Verrière (S.-et-L.), une vache a mis bas deux femelles et un veau mâle, très bien constitués, pesant chacun 25 kilos.

LES ALGERIENS, par suite de la concurrence espagnole, sur le marché des oranges, ont tendance à remplacer les oranges par de la vigne. Encore une nouvelle concurrence en perspective, pour nos viticulteurs.

LES AMERICAINS, en 1927, ont exporté 2.235 millions de francs de plus de céréales qu'en 1926. Combien de ces blés ont-ils pesés lourdement sur notre marché national.

AU PORTUGAL : Les viticulteurs utilisent environ 6.000 tonnes de sulfate de cuivre, dont la moitié en provenance d'Angleterre.

Sur la côte, au nord de l'embouchure du Tage, on a découvert d'importants gisements de phosphates.

EN INDO-CHINE : La superficie cultivée a triplé en 44 ans. Elle s'étend sur 1.900.000 hectares, alors que la superficie totale approche de 6 millions d'hectares.

Cultivateurs !

Songez dès maintenant à vos besoins en MACHINES DE RECOLTES. N'ATTENDEZ PAS la dernière minute, pour commander vos faucheuses, râtaux, faneuses, etc...

A QUALITE EGALE, préférez toujours les Maisons Françaises ; faites preuve de BON FRANÇAIS, en faisant travailler nos ouvriers, avec nos matières premières. Vous y gagnerez et notre change aussi !

Culture de la Pomme de Terre

La pomme de terre est souvent traitée en parent pauvre

La fumure, le choix de la variété et de la semence ont aussi une grande importance sur le rendement de la pomme de terre, ainsi qu'en témoignent les récoltes de 30.000 kilos de tubercules à l'hectare obtenus dans les exploitations où le nécessaire est fait à cet égard.

Il est vrai que ces exploitations sont loin d'être la majorité, cette solanée étant généralement cultivée sans lui accorder les soins qu'elle mérite. Ainsi, même dans les régions de culture intensive, où la betterave industrielle est l'objet d'une culture rationnelle, la pomme de terre est traitée en parent pauvre. On lui réserve les terres les moins bonnes, les moins fertiles ; quant au choix de la variété et de la semence, on n'y attache pas grande importance. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'elle produise peu, que sa culture soit déficitaire au lieu d'être rémunératrice ? Le contraire surprendrait.

Dans un précédent numéro du Bulletin du Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure, nous avons démontré toute l'importance des labours profonds sur la réussite de cette plante ; aujourd'hui, nous présenterons la marche suivie pour obtenir les rendements élevés que nous signalons plus loin.

Culture de la pomme de terre à la ferme expérimentale d'Avrillé en 1927

Nous avons opéré dans un terrain profond, formé par des alluvions anciennes, en vraie terre à pommes de terre, les tubercules pouvant grossir et se développer normalement sans avoir à vaincre une trop forte cohésion des particules terreuses. Ce terrain avait porté de l'avoine d'hiver en 1926, du blé d'automne, après défrichement de luzerne, en 1925.

Les chaumes d'avoine furent retournés par un scarifiage croisé. Vers la fin de février, l'état des chemins d'accès n'ayant pas permis de le faire plus tôt, on épandait, par hectare, 700 kilos de scories de déphosphoration et 40.000 kilos de bon fumier de ferme à demi-décomposé sur toute la surface du terrain.

Les scories furent réparties au semoir à engrais ; elles dosaient 16 % d'acide phosphorique, soit un apport de 112 kilos de cet élément en vue d'équilibrer la fumure. C'était, avec la quantité apportée sous forme de fumier, beaucoup plus d'acide phosphorique qu'il n'en fallait pour assurer les besoins de la pomme de terre en cet élément, mais lorsqu'il s'agit de plantes sarclées, nous les fumons toujours fortement afin de ne plus avoir à faire de nouveaux apports d'engrais ; à l'automne pour le blé qui leur succède. Cette pratique se traduit par une économie de temps et de main-d'œuvre compensant largement l'avance faite au sol sous forme d'éléments fertilisants.

Sur des parcelles de un are, plusieurs fois répétées, on a épandu au semoir du chlorure de potassium dosant 50 % de potasse, à la dose de 150 kilos, ou de la sylvinite dosant 20 % de potasse, à celle de 375 kilos par hectare, soit un complément de 75 kilos de potasse sous l'une et l'autre forme.

Une autre série de parcelles recevait du potazote à la dose de 300 kil. à l'hectare. C'est par un labour profond que furent enterrés le fumier, les scories et les engrais potassiques.

Les 13 et 14 avril, une façon énergique à la herse canadienne suivie d'un hersage ordinaire, mettaient le terrain en état d'être rayonné pour recevoir la semence.

L'écartement entre les lignes fut de 0 m. 70 ; sur les lignes, les plants furent régulièrement espacés de 0 m. 45 les uns des autres, et enterrés à 6 ou 7 cm. de profondeur, à l'aide d'une houe à lame étroite et effilée, à manche court, appelée tranche. Cet outil est très répandu dans la région de l'Ouest, les ouvriers agricoles le manient avec beaucoup d'habileté.

La plantation eut lieu les 18 et 19 avril.

Variété cultivée

La variété cultivée était l'Industrie ou jaune ronde que nous regardons par sa rusticité, sa bonne résistance à la maladie, sa productivité comme une des meilleures pommes de terre de grande culture. Elle s'adapte à des terrains de natures diverses, ce qui justifie l'extension que prend chaque année sa culture.

Les tubercules, bien choisis étaient germés lors de la plantation

Les tubercules mis en terre provenaient en grande partie de nos cultures ; nous en avions également fait venir du sud du Finistère, afin d'établir la supériorité des uns par rapport aux autres. A la récolte, nous n'avons pas trouvé de différence sensible entre ces deux origines. Tous avaient été soigneusement triés et placés en germination, les uns à côté des autres, leur sommet tourné vers la lumière, dans un grenier bien éclairé, six semaines environ avant la plantation. Ceci nous a permis de ne mettre en terre que les tubercules sains, entiers ou sectionnés, munis de beaux germes, conditions que doit remplir une bonne semence.

Cette pratique assure en plus un levé rapide et régulier, se traduisant ensuite par une végétation homogène, ce qui influe dans une large mesure sur l'abondance et la qualité de la récolte.

La germination préalable des tubercules permet également d'éliminer tous ceux qui sont impropres à la reproduction et de ne pas avoir de manque à la levée, points importants dans l'économie de la culture de la pomme de terre.

Après un hersage léger, exécuté le 4 mai, pour détruire les mauvaises herbes qui prenaient naissance et hâter le réchauffement du sol, la pomme de terre fut binée mécaniquement deux fois entre les lignes, à douze jours d'intervalle, une fois à la houe à mains sur les lignes et buttée le 6 juin.

Les feuilles furent quelque peu atteintes par le phytophthora infestans, à la fin du mois d'août. A l'arrachage, qui eut lieu après complète maturité, dans la seconde quinzaine d'octobre, par temps sec et ensoleillé, les tubercules ne portaient aucune trace de maladie. Ils ont été rentrés très propres, et constituaient pour cette année une semence de toute première qualité.

Rendements obtenus

La récolte, pesée sur place, a été en moyenne, par hectare, de 33.150 kilos de tubercules tout venant dans les parties ayant reçu du fumier et des scories ; de 36.500 kilos dans celles qui avaient reçu en plus 150 kilos de chlorure de potassium ; de 42.050 kilos dans celles qui avaient reçu 375 kilos de sylvinite ; et de 38.210 kilos dans celles ayant reçu 300 kilos de potazote ; soit, en faveur des engrais potassiques, un excédent, par hectare, de 3.350 kilos avec le chlorure de potassium, de 8.900 kilos avec la sylvinite et de 5.060 kilos avec le potazote.

Pour être complet, mentionnons que ces suppléments de récolte ont été obtenus avec une dépense, par hectare, de 150 fr. pour le chlorure de potassium, de 125 fr. pour la sylvinite et de 435 fr. avec le potazote. Rappelons enfin :

- 1° Que le chlorure de potassium convient plus spécialement aux terres fortes, la sylvinite aux terres légères ;
- 2° Qu'on peut employer le chlorure de potassium à la dose de 300 à 400 kilos à l'hectare, la sylvinite à celle de 700 à 800 kilos, quand on ne peut fumer les terres à l'engrais de ferme aussi abondamment que nous l'avions fait ;
- 3° Que dans toutes les exploitations on a intérêt à employer ces engrais à doses variables afin de déterminer celle qui procure le plus gros bénéfice net ;
- 4° Que la sylvinite doit être épandue environ deux mois avant la mise en terre des tubercules ; quant au chlorure, il gagne également à être réparti un certain temps à l'avance ;
- 5° Qu'on n'a aucune crainte à avoir en ce qui concerne l'entraînement dans les profondeurs du sol, de la potasse épandue à l'avance sous forme de chlorure ou de sylvinite, cet élément étant énergiquement retenu par le pouvoir absorbant de la terre arable ;
- 6° Que le potazote convient à tous les sols ayant à la fois besoin d'azote et de potasse. On peut l'employer à la dose de 300 à 600 kilos à l'hectare, suivant la quantité de fumier dont on fait usage, et l'incorporer au sol par le labour précédant la plantation.

P. LAVALLÉE,

Directeur du Centre d'Expérimentation des Céréales d'Angers et de la Ferme Expérimentale d'Avrillé (M.-et-L.) ; Correspondant de l'Académie d'Agriculture.

Un Brin de Gaussette...



— C'est y vrai que les allumettes vont baisser de deux sous, père Mathieu ?
— Peut-être ben, mon vieux Constant. Notre blé diminue itou ; faut ben que tout baisse !
— Je vous avais dit que le blé baisserait à l'approche des élections. N'aurais-je pas raison ? C'est la politique du pain à bon marché. Comme il faut ménager la chèvre et le chou (c'est nous les choux pommes) voilà que ces messieurs du Parlement nous promettent à c'te heure des engrais à bon marché.

— Dame oui ; maintenant que l'usine de Toulouse va travailler à plein rendement, nous aurons l'ammoniaque pour quelques pièces de cent sous.

— Parle-moi de cette usine modèle, gérée par l'Etat, qui nous a coûté 250 millions de francs, avant de produire une tonne de guano ! Maintenant, il en sort à peine quelques centaines de tonnes d'azote, pour la culture et il faut voir à quel prix de revient, par rapport aux autres usines de France et surtout de l'étranger ?

— Y a de la polouitque là-dessous, père Jeannot.
— Mais oui, père Constant ! On a cherché à utiliser une vaste poudrière et à employer le procédé boche de fabrication Haber, dans un pays où il n'y a pas de charbon. C'était déjà une première erreur et un procédé très coûteux, plutôt que d'utiliser le merveilleux procédé du savant français Claude. En voilà un qui « gaze » bien et qui produit l'azote à meilleur marché. Avec des concours particuliers, il arrive par sa production, à empêcher la hausse des nitrates importés du Chili et des sulfates allemands.

— Ça, c'est de la belle ouvrage ! Mais pourquoi l'Etat veut-il se mettre fabricant de guano, à présent ?

— C'est simple, père Mathieu : nos politiciens voudraient tout monopoliser. Il y aurait le monopole des engrais, comme il y a celui des tabacs, des allumettes, des téléphones, des beaux discours... Il y aurait des petites places pépères, pour des copains et des petits pots de vin à toucher...

— Et puis, tous ces fonctionnaires qu'on caserait, ce serait des électeurs tout trouvés.

— As-tu déjà vu l'Etat industriel réussir et mettre des « picallons » de côté, comme un brave particulier, qui mène son affaire en père de famille ? As-tu vu, père Constant, l'Administration moderniser ses méthodes, réduire son personnel au strict minimum et ne plus s'empresser d'une armée de fonctionnaires (qui ne fonctionnent pas tous) et qui nagent dans la paperasserie ? Un exemple : les téléphones, les chemins de fer, ou nos arsenaux !

— Heureusement qu'ils n'ont pas encore le monopole des engrais, car je ne vois pas combien nous payerions la scorie, le sulfate et le 14-16...

— Et nos usines de Potasses d'Alsace, père Mathieu, c'est encore kif-kif bourriquo. Ces mines sont un héritage de guerre. C'est nous, anciens combattants, qui devons en profiter. Et bien, le Parlement a écarté les Associations agricoles de cette assemblée au beurre (salé) et n'a pas encore été fichu de leur donner un statut légal ! C'est presque un monopole ; pas de concurrence. On nous impose un prix élevé pour cette matière première et on répond : « amen »... par chemin de fer, elle nous arrive à quel prix, après avoir été transbahutée pendant des jours ?

— Y sont encore en déficit ces sacrés chemins de fer. On est mal desservi ; y a des heures point commodes en tout et on ne voyage pourtant pas aux frais de la Princesse, comme tous ces administrateurs de monopoles.

— Les chemins de fer de l'Etat ont perdu 314 millions de francs, mais l'as pas fini de gémir, mon pauvre Mathieu ! Ils vont « raugmenter » les tarifs des marchandises le 1^{er} mars... Heureusement qu'ils nous ont pas encore taxés comme des ballons !

MAITRE JEANNOT.

Dans notre prochain Bulletin nous commencerons une nouvelle CHRONIQUE MEDICALE

CULTIVATEURS, SOIGNEZ VOS BLÉS

Les perturbations atmosphériques que nous subissons depuis plusieurs mois, ont placé la culture dans une situation extrêmement difficile, et plus encore, angoissante. Les pluies qui ne cessent de tomber lavent le sol, et ce qui est plus grave, anéantissent les blés que le cultivateur avait eu tant de peine à semer. On signale même des disparitions inquiétantes, le blé pourrissant en terre, par suite d'un excès d'humidité.

Il faut donc réagir, et faire face avec une nouvelle énergie à l'inclémence du ciel, si nous voulons conserver l'espoir de récolter. Se lamenter sur les tristesses du temps, n'est plus de mise à l'heure actuelle. Quand un incendie éclate, ce n'est pas en restant inactif et en gémissant qu'on arrivera à l'éteindre. Dès qu'il est déclaré, il faut le combattre. De même la culture se trouve en présence d'une situation non seulement compromettante, mais encore compromise. Vite il faut y porter remède. Le remède doit être appliqué d'emblée plus énergiquement et plus rapidement qu'avant les semailles d'automne, le cultivateur, par une de ces bouderies préjudiciables à ses intérêts, a restreint les quantités de matières fertilisantes : engrais phosphatés, engrais potassiques, matières qu'il avait l'habitude d'enfourner pour ses blés. On ne connaît jamais l'avenir, et on ne sait pas de quoi demain sera fait, et ce n'est pas un remède que de priver les plantes, et notamment les blés, de la nourriture qui leur est nécessaire pour produire. Rappelons toujours cette grande vérité, « la terre rend comme on lui donne ».

Nos blés sont souffreteux, clairs. Quel est le remède qui les remettra en état ? Un seul est efficace, c'est l'engrais azoté qui donne de la vigueur aux racines et épaissit la souche. Ecoutez les conseils de l'éminent professeur Brégnière de Grignon. Il faut, dit-il, « prévoir un appauvrissement des terres et y songer pour les cultures de 1928. Evidemment les circonstances ne paraissent pas se prêter à des dépenses pour acheter des engrais ; la verse de 1927 prédispose à un raisonnement similaire. Toutefois, que l'on songe à l'insuffisance de production qui peut résulter d'un manque d'azote ; on a souvent écrit, et l'expérience le démontre, que 15 kilos d'azote ajoutés au titre d'engrais complémentaire de printemps, correspondent à 2-4 quintaux de grain en supplément. Il est donc utile de songer à faire un effort ; c'est bien de songer à réagir contre la crise en faisant des économies ; que l'on nous permette de dire qu'il est quelquefois des économies mal placées ».

Cultivateurs, soignez donc vos blés. Jamais la terre n'a eu tant besoin d'azote qu'au début de cette année. Azotez vos blés en appliquant aussitôt que possible du Sulfate d'ammoniaque en couverture dans les terres perméables, et dans les terres lourdes. Bien des cultivateurs hésitent encore à utiliser les engrais azotés, sous prétexte qu'ils n'ont pas confiance en leur efficacité. Leur effet sera encore plus remarquable cette année. C'est le moment de les essayer pour ensuite les adopter d'une manière définitive. Le Bureau de Renseignements Agricoles du Comptoir Français de l'Azote, 4, quai Jean-Bart, à Nantes, se met à la disposition des cultivateurs sérieux, désirant effectuer des essais, pour leur faire expédier gratuitement et franco, un échantillon d'engrais azoté : nitrate de chaux ou sulfonitrate d'ammoniaque pour l'expérimentation en couverture sur 1.000 mètres carrés de céréales. De même, pour les plantes sarclées : betteraves, pommes de terre, rutabagas, il sera envoyé dans les mêmes conditions, des échantillons de sulfate d'ammoniaque, cyanamide et de potazote, engrais dont la valeur fertilisante est de plus en plus appréciée. Pour cela, il suffit d'envoyer de suite, nom, prénom, adresse complète, et gare destinataire, au Directeur du Bureau ci-dessus indiqué en mentionnant la nature du sol et la culture qui recevra l'engrais. Toutefois, cet envoi gracieux ne sera fait qu'à ceux qui s'engageront à communiquer, après la récolte, les résultats obtenus.

Philippe SOURDILLE, Ingénieur Agricole.

L'IMPOT sur les Bénéfices agricoles

Dans notre dernier Bulletin, nous nous étions efforcés d'être clairs. Certaines lettres nous montrent que nous ne l'avons pas été.

Toutes nos excuses à nos lecteurs, et précisons les points qui nous sont signalés.

Nous avons dit que pour calculer le bénéfice agricole forfaitaire, le plus simple procédé était de multiplier par 5,4687 le revenu cadastral (par 4,375 seulement pour les terres en blé).

Le revenu cadastral, c'est le revenu porté sur les matrices des propriétés foncières. Beaucoup de personnes n'ont pas en mains l'état cadastral des terres dont elles sont propriétaires ou qu'elles exploitent. Depuis le 1^{er} janvier 1927, la contribution foncière porte sur le revenu cadastral majoré de 75 %. Par suite le revenu net imposable indiqué sur les avertissements fonciers de 1927 doit être divisé par 1,75 pour retrouver le revenu cadastral.

Plus simplement encore nous disons à ceux qui ne veulent pas faire ce calcul : votre bénéfice agricole forfaitaire est égal à votre revenu net imposable tel qu'il figure sur les avertissements de 1927, multiplié par 3,125 (et pour les terres en blé, multiplié seulement par 2,5).

« A la fin de notre précédent article, nous disions : les déclarations n'ont pas besoin d'être renouvelées. » Ceci ne s'applique qu'aux déclarations des charges de famille en vue de réduction d'impôts.

Les déclarations pour l'impôt général sur le revenu doivent, comme par le passé, être souscrites chaque année.

L. L.

D'autre part, le service fiscal de l'Association Industrielle, Commerciale et Agricole de l'Ouest nous communique obligeamment les observations suivantes que nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos adhérents :

Il est utile de signaler les dispositions de l'article 2 de la dernière loi de finances ainsi conçue : « Dans le cas où, par application de l'article 37 de la loi du 15 septembre 1907, il a été accordé une mise ou modulation de l'impôt foncier » pour pertes survenues au cours de l'année antérieure à celle de l'imposition, il n'est pas tenu compte de la valeur locative correspondant au revenu cadastral ayant servi de base au calcul du dégrèvement ».

Le but et la portée de ce texte exigent quelques explications :

D'après notre législation fiscale, notre bénéfice agricole est calculé sur un revenu déterminé, forfaitairement d'après la consistance des terrains exploités au 1^{er} janvier de l'année antérieure à celle de l'imposition. Toutefois, le contribuable qui se juge imposé pour un revenu supérieur à son bénéfice net réel peut demander une réduction proportionnelle de sa cote à condition de fournir les justifications nécessaires par toutes les modes de preuves du droit commun et même par présomption dès lors qu'elles sont graves, précises et concordantes.

Cette procédure pouvait recevoir son application notamment dans le cas où la perte de revenu résultait d'événements extraordinaires ayant motivé un dégrèvement d'impôt foncier par application de l'article 37 de la loi du 15 septembre 1907.

D'après ce texte, les cultivateurs qui, du fait d'intempéries : grêles, orages, gelées, inondations, ont subi des pertes de récoltes, peuvent obtenir la remise ou la modulation de leur impôt foncier. Sur la présentation de demandes individuelles ou d'une demande collective établie par le maire de la commune.

L'article 4 de la loi de finances du 27 décembre 1927 permettra désormais aux cultivateurs de ne pas tenir compte pour l'évaluation forfaitaire de leurs bénéfices agricoles de la valeur locative correspondant au revenu cadastral reconnu perdu au titre de l'impôt foncier. C'est la substitution du procédé de la moindre imposition au procédé de la restitution.

Une question se pose toutefois : Certains agriculteurs ont pu faire, en 1927, des demandes en remise ou modé-

ration d'impôt foncier dont le résultat ne leur est pas encore connu. Il ne leur est donc pas possible de faire état de ces demandes pour le calcul des bénéfices agricoles dans la déclaration qu'ils sont appelés à souscrire avant la fin du présent mois de février.

Il résulte d'informations que nous avons pu recueillir auprès de la Direction générale des Contributions directes que les contribuables qui se trouvent dans les conditions prévues par l'article 4 de la loi du 27 décembre 1927, sont autorisés à faire des réserves dans leurs déclarations et que des ordres ont été donnés aux contrôleurs pour qu'il soit procédé d'office aux rectifications demandées.

Les contribuables qui seraient dans le cas d'invoquer le bénéfice de cet article 4 de la dernière loi de finances feront bien, néanmoins, de vérifier leurs avis et avisements pour réclamer un *besoin par la voie contentieuse*, le dégrèvement auquel ils peuvent légitimement prétendre. Ils ne devront pas négliger de réclamer le *sursis de paiement* pour la partie contestée de leur imposition.

LES BÉNÉFICIAIRES AGRICOLES BOIS, TAILLIS

Les bois, taillis, qui sont exploités seulement en vue de la vente des coupes, ne doivent pas entrer en compte pour l'établissement de l'impôt sur les bénéfices agricoles, le revenu de ces propriétés qui est tout entier constitué par la rente du sol étant atteint par la contribution foncière.

Cette solution résulte d'une réponse de M. le Ministre des Finances à M. Lesaché, député (Journal Off. déb. parl. p. 495).

TRACTEURS AGRICOLES

Une circulaire de la Direction générale des Contributions indirectes du 17 janvier 1928, rappelle qu'aux termes de la loi de finances du 27 décembre 1927, les tracteurs servant à remorquer des appareils de battage (machine à battre, monte-paille, presse-paille, bottelleuse, etc.), sont exemptés de l'impôt de circulation à partir du 1^{er} juillet 1927.

Décret portant codification des Textes Législatifs

concernant les formalités à observer et la procédure à suivre au sujet de l'Assiette des Impôts sur les Revenus

Extrait du décret du 15 octobre 1926

SECTION II

Des personnes imposables et du lieu d'imposition

Art. 44. — L'impôt est établi au nom des bénéficiaires des revenus imposables et dans la commune où ils sont domiciliés au 1^{er} janvier de l'année de l'imposition.

SECTION III

De la base d'imposition

Art. 45. — L'impôt est dû, chaque année, à raison des traitements, indemnités et émoluments, salaires, pensions et rentes viagères dont les intéressés ont bénéficié au cours de l'année précédente.

Art. 46. — Pour la détermination des bases d'imposition, il est tenu compte du montant net réel des traitements, indemnités et émoluments, salaires, pensions et rentes viagères, ainsi que tous les avantages en argent ou en nature accordés aux intéressés en sus des traitements, indemnités, émoluments, salaires, pensions et rentes viagères proprement dits.

SECTION IV

Des déductions applicables aux contribuables mariés ou ayant des charges de famille, ainsi qu'aux mutilés.

Art. 47. — Sur le montant de son revenu net, chaque contribuable a droit à la déduction d'une somme de 3.000 fr. pour sa femme si celle-ci n'a ni salaire ni revenus personnels, de 3.000 fr. par enfant de moins de 18 ans et non salarié, et de 2.000 fr. pour chacune des autres personnes à sa charge, dans les conditions indiquées à l'article 82 ci-après.

Dans le cas où le mari et la femme touchent des traitements ou salaires distincts, les déductions pour enfants et pour personnes à la charge ne sont applicables qu'au traitement ou salaire le plus élevé. Les mutilés titulaires d'une pension d'invalidité ont droit à une déduction supplémentaire de 1.000 fr.

SECTION V

Calcul de l'impôt

Art. 48. — L'impôt ne porte que sur la fraction du revenu qui, après déduction des déductions indiquées à l'article précédent, excède la somme de 7.000 fr.

En outre, pour le calcul de l'impôt, la fraction comprise entre le minimum exempté et 10.000 fr. est comptée pour un quart, la fraction comprise entre 10.000 et 20.000 fr. pour moitié, et la fraction comprise entre 20.000 et 40.000 fr. pour trois quarts.

Le taux de l'impôt est fixé à 12 %.

L'impôt ainsi calculé ne supporte pas le double décime établi par la loi du 22 mars 1924.

Commission Départementale du Châtaignier

La Commission départementale du châtaignier de la Loire-Inférieure ayant épuisé toutes ses ressources est dans l'obligation d'arrêter ses opérations.

Elle ne pourra donc donner suite aux nouvelles demandes qui lui seraient adressées quant à présent.

Elle reprendra ses livraisons à l'automne prochain, après la chute des feuilles.

Génie Rural

Un outillage moderne s'impose à notre époque

J'ai eu l'occasion de faire quelques voyages ces temps derniers, dans le but d'acheter des reproducteurs pour ma ferme, et de visiter en même temps les meilleures installations afin d'y glaner des idées utiles pour améliorer ma propre affaire. Ce qui m'a le plus frappé dans les diverses régions que j'ai parcourues, c'est la perfection de l'outillage que j'ai pu observer chez certains agriculteurs, alors que d'autres étaient beaucoup moins bien montés.

Et cependant, il n'y a pas de doute. Nous, agriculteurs, devons tous y penser. De même que nous nous sommes petit à petit habitués à nous servir des inventions modernes, à prendre le train pour un voyage un peu long, à utiliser le téléphone, le télégraphe, tous moyens qui font gagner beaucoup de temps, nous avons tout intérêt à nous familiariser avec l'outillage moderne qui a déjà été adopté dans bien des exploitations agricoles, et qui y rend des services incomparables.

Pourquoi attendre ? Pourquoi hésiter ? Le temps perdu ne se rattrape jamais. A l'heure actuelle avec le manque de main-d'œuvre, avec toutes les difficultés que présente le travail du sol et les besoins à faire couramment à la ferme, il faut savoir utiliser les moyens que le progrès a mis à notre disposition pour réduire nos frais d'exploitation, faciliter nos opérations journalières et développer nos bénéfices.

Etes-vous certain d'avoir fait produire à votre terre tout ce qu'elle peut donner ? Vous êtes-vous organisé rationnellement en employant les machines partout où elles sont à leur place ? Vous arrangez-vous pour tirer de votre affaire tout le gain qu'elle permet d'obtenir ?

Avez-vous une charrue brabant double avec laquelle : 1° vous économisez un homme sur deux ; 2° vous avez moins de fatigue ; 3° vous gagnez du temps aux tournés au bout du champ ; 4° enfin et surtout, vous approfondissez petit à petit le volume utile de la couche arable, car plus le labour deviendra profond progressivement, plus on mettra en jeu la masse nourricière pour les plantes et plus on se

mettra à l'abri des ennuis de sécheresse ou de l'humidité.

Un proverbe dit : « Approfondir son champ, c'est en augmenter la surface et la production. »

Si vous avez un brabant double, y avez-vous adapté une griffe sous-soleuse pour remuer (sans la retourner) la partie inférieure de la terre afin de l'aérer et de favoriser l'extension des racines et la lutte contre les mauvaises variations de la saison, trop chaude ou trop mouillée.

Avez-vous tous les instruments nouveaux si pratiques pour battre et nettoyer le grain, pétrir la farine, scier le bois, faire les récoltes, fouler la vendange, pomper l'eau et l'avoir partout à sa disposition, trier les semences, etc., etc. ?

Autrefois, quand ces instruments ont paru pour la première fois, personne ne croyait à leur avenir. Par exemple, la moissonneuse-lieuse paraissait trop compliquée ; on la voyait seulement utilisable dans les très grandes exploitations, avec l'aide d'un mécanicien. Aujourd'hui, la moissonneuse-lieuse est entrée dans la pratique courante et on la voit dans toutes les régions et dans des petites exploitations, comme dans les grandes qui en ont même plusieurs.

Il en est de même pour toutes les autres machines que l'on peut voir au Salon de la Machine Agricole, et cette exposition révèle tout ce que le génie de l'homme peut inventer pour simplifier notre besogne. C'est là qu'on peut se rendre compte de l'effort vraiment admirable que font nos constructeurs de machines agricoles pour présenter des appareils pratiques et robustes pouvant supporter tous les chocs sans inconvénient et toujours prêts à rendre des services inépuisables aux cultivateurs, et à les soulager énormément dans leur labeur.

Un outillage moderne s'impose à notre époque. S'outiller, c'est s'enrichir. Nous en reparlerons.

A. GRAU,
Ingénieur Agronome,
Ancien Professeur
à l'Université d'Angers.

Tous droits réservés.

LA DOUVE DU MOUTON

La Douve est un petit ver aplati de 15 à 30 m/m de longueur et de 8 à 12 m/m de largeur, affectant la forme d'un fer de lance.

Ce parasite vit dans le foie et les canaux biliaires du mouton. Il provoque rapidement une anémie pernicieuse qui peut aller jusqu'à l'épuisement, l'anémissement, puis la mort de l'animal atteint. On l'appelle encore distome. C'est pourquoi la maladie est désignée par le mot « distomatose », quoiqu'elle soit plus connue sous les termes de : cachexie aqueuse, maladie de la douve ou pourriture du foie.

Les œufs pondus par la douve dans le foie sont expulsés avec les excréments. Quand ils trouvent un milieu favorable, humide, ils produisent des embryons qui vont se fixer sur de petits mollusques, « la limnée tranquée ».

Après une série de transformations, chaque embryon donne un petit têtard à longue queue qui se fixe à la face inférieure d'une feuille, à proximité immédiate de l'eau.

Le têtard perd alors sa queue et se contracte pour ne plus former qu'un corpuscule brillant et minuscule (1/4 de m/m) sous les feuilles ou à la base des herbes.

Si ces « kystes » sont consommés par le mouton, ils donnent des douves qui grandissent et deviennent adultes en 6 ou 8 semaines. Chacune pondra des milliers d'œufs pouvant évoluer comme il vient d'être indiqué.

Les moutons atteints par la douve deviennent anémiques, nonchalants, ils ne maigrissent pas dès le début, mais l'on constate qu'ils sont sans vigueur et qu'ils « manquent de jarret ».

C'est généralement vers la fin de l'été ou à l'automne, quand les pâturages sont réduits, que les « kystes » sont consommés par les moutons.

La maladie se manifeste alors vers novembre-décembre. Elle s'aggrave vers janvier-février. Les symptômes deviennent de plus en plus nets : amaigrissement, laine cassante, muqueuses pâles, yeux larmoyants (œil gras), paupières boursoufflées, empatement des ganaches et de la gorge (boule), manque d'appétit, soif intense, diarrhée. Finalement, l'animal atteint meurt sans souffrances apparentes, tellement il est épuisé. Fort heureusement, tous n'en arrivent pas là, certains guérissent, mais seulement après plusieurs mois.

Pratiquement, il convient de fournir à la boucherie les moutons malades dès l'apparition des premiers symptômes, c'est-à-dire vers novembre-décembre. C'est encore le plus sage.

Quant à ceux trop atteints, qui ne sauraient être acceptés par la boucherie, il convient de leur appliquer, au plus tôt, le traitement suivant à l'extrait éthéré de fongère mâle dont le principe actif assurant la destruction des douves est l'acide silicique.

On admet qu'il faut employer un gramme d'extrait de fongère pour 6 kilos du poids du mouton. On l'utilise mélangé à

un poids cinq fois plus élevé d'huile comestible.

A un mouton de 48 kilos, par exemple, on fera absorber 8 grammes d'extrait de fongère, mélangé à 40 grammes d'huile comestible.

Administrer ce médicament le matin, le mouton étant à jeun, et deux heures avant de l'alimenter.

Répéter le même traitement cinq jours consécutifs.

Pour obtenir un résultat efficace, il est essentiel d'agir avant que les moutons ne soient déjà par trop épuisés.

Dans ce but, assainir les pâturages, drainer les prairies humides.

Le chaulage au printemps ou au début de l'été peut aussi être favorable. La chaux semée en poussière sur les prairies humides tue les embryons du parasite.

Ce procédé est pratique mais assez incertain, car si quelques embryons échappent à l'action de la chaux, ils suffisent pour assurer la continuité de la maladie sur le troupeau.

(L'Agriculture du Centre).

Les Engrais

La situation du marché des engrais est toujours assez indécise, tout au moins pour notre région où la concurrence des grosses fabriques de superphosphates entre elles se continue sans que l'on puisse en entrevoir la fin. Nous croyons qu'il existe aussi un autre facteur de baisse provenant de la diminution des demandes qui se tournent plutôt vers les scories. Le contingent de chaux qu'apportent celles-ci dans le sol, si peu important qu'il soit, de 40 à 50 kilos par sac de 100 kilos de scories, n'en est pas moins intéressant. Un épandage par hectare de 600 kilos de scories donne environ 250 à 400 kilos de chaux très assimilable, ce qui représente une valeur approximative de 30 à 35 fr., diminuant d'autant le coût de l'acide phosphorique apporté par les mêmes scories.

Pour le moment, nous ne voyons aucune modification à apporter aux prix que nous pratiquons depuis le commencement du mois et que nous avons communiqués à nos agents ou à ceux de nos adhérents qui nous ont interrogés directement.

Seuls les engrais azotés ont donné lieu à des cotations nouvelles en hausse pour le sulfate d'ammoniaque, en baisse pour le nitrate de soude, en sorte que ces deux engrais se trouvent aujourd'hui au même niveau, avec la réserve bien entendu que le sulfate apporte vingt kilos d'azote, quand le nitrate n'en fournit que quinze. Ce dernier est donc beaucoup plus cher que le sulfate.

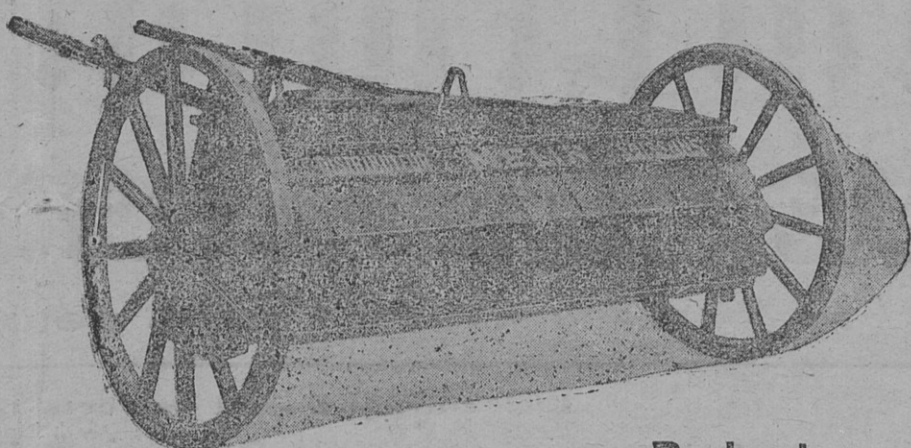
Nous estimons que l'emploi du sulfate d'ammoniaque, même en couverture sur les blés, devrait être préférable cette année à cause de l'extraordinaire humidité des terres, et de son meilleur marché.

Jusqu'à nouvel avis, nos adhérents peuvent tabler sur les prix déjà pratiqués pour les scories, phosphates, superphosphates, potasses et engrais divers autres.

Machines Agricoles



Distributeurs d'Engrais



Brabants

Nous pouvons livrer à nos adhérents un nouveau distributeur, à fond mouvant, muni des derniers perfectionnements et supprimant tous les inconvénients dénoncés par la pratique. Trois modèles différents, aux prix suivants :

REMISE A NOS ADHERENTS.

MODELE A : à limonière, avec débrayage automatique du fond mouvant ; commande du fond par bielles,

Largeur d'épandage : 1^{er} 50..... 2.090 fr.
— — 1^{er} 75..... 2.155 —
— — 2^m..... 2.200 —

MODELE B : à limonière, avec débrayage automatique du fond mouvant ;

Largeur d'épandage : 1^{er} 50..... 1.935 fr.
— — 1^{er} 75..... 2.000 —
— — 2^m..... 2.050 —

MODELE C : à limonière, sans débrayage automatique. Bonne construction courante :

Largeur d'épandage : 1^{er} 50..... 1.775 fr.
— — 1^{er} 75..... 1.810 —
— — 2^m..... 1.830 —

Pour ces trois modèles, supplément pour carters à bain d'huile des deux côtés : 100 francs.

Sur demande, modèles plus grands, à largeur d'épandage 2^m 50, 2^m 75 et 3 mètres.

Ces prix s'entendent départ l'usine. Cependant, à titre de bonification, nous déduisons le montant du transport par chemins de fer, sur facture ; ainsi qu'une Reprise syndicale, pour nos adhérents. Paiement au Syndicat Central, à Nantes.

Nous attirons l'attention des cultivateurs sur les derniers perfectionnements de ces distributeurs, qui, à prix égal avec d'autres maisons, sont de beaucoup supérieurs.

Notices explicatives et références sur demande.

Pour vos Machines Agricoles, vos Moteurs, vos Autos, vos Locomobiles, vos Ecorceuses ; Utilisez nos Huiles spéciales de 1^{re} qualité. — Voir les Prix en 3^e page



Chronique Syndicale

La place nous manque pour rendre compte des belles réunions syndicales qui ont eu lieu à Vieilleville, le 5 février ; à Petit-Mars, Saint-Mars-du-Désert et Ligé, le 12 février, où de nombreux cultivateurs avaient tenu, malgré les mauvais temps, à venir entendre les conférenciers et à leur témoigner toute leur sympathie. Mentionnons particulièrement les réunions de Vieilleville et de Saint-Mars-du-Désert, où une masse compacte de cultivateurs, ont applaudi, comme il convenait, M. Sourdil, ingénieur agricole ; M. Merlant, professeur départemental d'agriculture, et M. Faivre, directeur-adjoint du Syndicat Central.

Saint-Lumine-de-Clisson

Jeu 23 février, à 8 h. du soir, au bourg de Saint-Lumine-de-Clisson, grande réunion syndicale. Conférences de M. R. Faivre, directeur-adjoint du Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure, et de M. J. Valentin, ingénieur-agronome. Tous les cultivateurs sont cordialement invités, même ceux des communes voisines.

Le Loroux-Bottereau

Vendredi 24 février, à 8 h. du soir, au bourg du Loroux-Bottereau, salle du patronage, grande réunion syndicale. Tous les syndiqués du Loroux et des communes voisines sont invités.

Conférences de : M. Louis LEFEUVRE, président du Syndicat Central et de l'Office Départemental Agricole, sur les impôts et les assurances sociales ; de M. J. DE CAMIRAN, secrétaire général du Syndicat et président de la Confédération des vignerons, sur les diverses expériences effectuées pour le traitement des vignes en 1927 ; et de M. R. FAIVRE, directeur-adjoint du Syndicat Central.

GRAINES DE SEMENCES FOURRAGÈRES

SANS ENGAGEMENT ET SAUF VARIATIONS

| Départ Angers : | les 10 k. | le kil. |
|--|-----------|---------|
| Trèfle violet décauscuté..... | 125 » | 13 » |
| — — — — — su- | | |
| périeur | 145 » | 15 » |
| Trèfle blanc décauscuté..... | 155 » | 16 » |
| Trèfle hybride décauscuté..... | 160 » | 16 50 |
| Luzerne qualité extra décauscutée (de Provence)..... | 170 » | 17 50 |
| Lotier Corniculé..... | 85 » | 9 » |
| Vesces de printemps..... | 22 » | 2 50 |
| Ray-grass anglais..... | 55 » | 5 90 |
| — d'Italie..... | 57 » | 6 » |
| Moutarde blanche..... | 40 » | 4 30 |
| Betterave géante blanche demi-sucrière, collet vert sélectionnée | 52 » | 5 60 |
| Betterave géante blanche demi-sucrière, collet rose sélectionnée | 54 » | 5 80 |
| Betterave jaune des Barres, — jaune géante de Vauriac, sélectionnée..... | 42 » | 4 60 |
| 65 » | 6 80 | |
| Betterave rouge géante Mam-mouth | 55 » | 5 90 |
| Betterave rouge géante demi-sucrière | 59 » | 7 30 |
| Chou moellier blanc..... | 155 » | 16 » |
| Rutabagas jaune amélioré champion | 75 » | 8 25 |
| Navets blancs du Palatinat collet rose..... | 78 » | 8 25 |
| Navets Turneps, collet vert | 75 » | 8 » |
| Carottes blanches, collet vert — jaunes Champion..... | 180 » | 19 » |
| 33 » | 16 50 | |
| Colza hâtif..... | 33 » | |
| Minette 1 ^{er} choix..... | 58 » | |

Pommes de Terre de Semence

Cultivateurs, passez, dès maintenant, vos commandes en pommes de terre de semence. (Voyez notre dernier Bulletin).

Faucheuses

Nous pouvons livrer des faucheuses d'une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable sur tous les modèles connus.

Sa coupe irréprochable, sa simplicité, sa barre coupeuse à nervures, son embrayage à griffes breveté, son arbre intermédiaire fixe, son relevage vertical breveté, sa vitesse accélérée, en font la meilleure faucheuse du monde.

Doigts en acier moulu (et non en fonte malléable, comme dans beaucoup d'autres marques).

Notices et catalogues sur demande. Machines visibles en magasins à Nantes.

Coupe 1^{er} ordinaire pour 1 cheval : 1.775 fr. Coupe 1^{er} 07 ordinaire pour 1 cheval : 1.790 francs.

Coupe 1^{er} 15 ordinaire pour 2 chevaux (ou 2 bœufs) : 1.895 francs.

Coupe 1^{er} 30 ordinaire pour 2 chevaux (ou 2 bœufs) : 1.910 francs.

Autres modèles, type exposition 1928, sur demande.

Machines livrées avec 2 lames, franco de port, avec toutes garanties de solidité et de bon fonctionnement. Réparations assurées.

REMISE A NOS ADHERENTS.

APPAREIL A MOISSONNER, à relevage vertical, de toutes largeurs de coupe. Système breveté assurant le parfait équilibre de la machine. Le tablier ne s'articule pas sur la barre coupeuse mais sur un plateau qui double la largeur de cette barre. Ce dispositif permet de tasser une forte javelle, sans que les tiges puissent être recoupees.

Se monte ou se démonte en trois minutes. Prix : 200 francs.

Pulvérisateurs et Soufreuses à dos

PULVERISATEURS Perras, pour vignes ; Le Soleil, contenance 15 litres... 155 »

PULVERISATEURS plombés, pour l'acide sulfurique :

Le Soleil : Lance simple 170 fr. ; lance double 180 fr. ; lance triple 183 fr.

SOUFREUSES Perras :

Etoile, double effet..... 120 »

Petite jaune, simple effet..... 285 »

Ces prix s'entendent nets et franco gare d'arrivée.

Râteaux — Faneuses — Lieuses — Semoirs — Herbes diverses — Houes — Tonnes à purin — Pompes — Abrevoirs — Bacs — Buanderies — Cuiseurs — Barattes — Ecorceuses — Bascules, etc., etc., etc.



Sulfate de Cuivre Bouillie Azur Soufre sublimé

Nous arrivons à la fin de notre engagement en sulfate français au prix de 323 fr., et nous sommes obligés de coter actuellement 327 fr.

En sulfate anglais, nous pouvons encore disposer d'une petite quantité sur la base de 330 fr. Mais une fois ce stock épuisé, il nous faudra accepter le prix de 335 fr.

Bouillie Azur..... 285 »

Soufre sublimé..... 160 »

Nous ne pouvons nous engager pour de nouvelles commandes de sulfate de cuivre, à faire de promptes expéditions. Il est probable que les livraisons ne pourront se faire que dans la seconde quinzaine de mars ou notre première quinzaine d'avril, étant donné le chiffre élevé des commandes passées à ce jour.



CÉRÉALES

Les plaintes sur le mauvais état des récoltes en terre sont devenues générales bien qu'à des degrés différents, car partout les pluies persistantes ont causé des désastres. Dans notre département la région au nord de la Loire où dominent les terres légères, du type *terre de lande*, le mal est beaucoup plus considérable que dans la région du Sud. Des champs entiers de blé ont dû être réensemencés en décembre et janvier. Le résultat a été moins bon encore à la seconde fois qu'à la première. Trop d'eau et manque de soleil. La forte gelée subite du 18 décembre a surpris bien des semences de froment et d'avoine en voie de transformation et leur a été particulièrement néfaste. Dans nombre de champs c'est à peine si l'on voit par ci par là quelques plants ayant pu résister aux intempéries. Dans les ré-

Marchés aux Bestiaux

LA VILLETTE

Lundi 3 Février 1928

| ANIMAUX | Aménés | Invendus | COURS OFFICIELS du kilo, viande nette | | | | PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif | | | |
|----------|--------|----------|---------------------------------------|----------------------|----------------------|-------|---------------------------------------|----------------------|----------------------|-------|
| | | | 1 ^{re} qual. | 2 ^e qual. | 3 ^e qual. | extra | 1 ^{re} qual. | 2 ^e qual. | 3 ^e qual. | extra |
| Bœufs | 4.041 | 530 | 7 90 | 6 40 | 5 20 | 9 20 | 4 74 | 3 48 | 2 50 | 5 58 |
| Vaches | 2.020 | 270 | 7 90 | 5 90 | 4 70 | 9 10 | 4 74 | 3 28 | 2 35 | 5 78 |
| Taureaux | 459 | 45 | 6 10 | 5 70 | 5 20 | 6 60 | 3 66 | 3 11 | 2 50 | 4 09 |
| Veaux | 1.968 | 36 | 14 40 | 12 20 | 9 50 | 16 20 | 8 64 | 6 97 | 5 14 | 9 60 |
| Moutons | 17.341 | 1.240 | 15 60 | 11 70 | 9 70 | 17 60 | 7 80 | 5 49 | 4 28 | 8 50 |
| Porcs | 2.729 | » | 10 86 | 10 20 | 7 58 | 11 14 | 7 60 | 7 20 | 5 30 | 7 80 |

Lundi 13 Février 1928

| ANIMAUX | Aménés | Invendus | COURS OFFICIELS du kilo, viande nette | | | | PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif | | | |
|----------|--------|----------|---------------------------------------|----------------------|----------------------|-------|---------------------------------------|----------------------|----------------------|-------|
| | | | 1 ^{re} qual. | 2 ^e qual. | 3 ^e qual. | extra | 1 ^{re} qual. | 2 ^e qual. | 3 ^e qual. | extra |
| Bœufs | 3.349 | 253 | 8 10 | 6 70 | 5 30 | 9 20 | 4 86 | 3 66 | 2 65 | 5 70 |
| Vaches | 1.674 | 127 | 8 10 | 6 10 | 5 20 | 9 30 | 4 86 | 3 40 | 2 50 | 5 90 |
| Taureaux | 445 | 15 | 6 30 | 5 90 | 5 20 | 6 70 | 3 78 | 3 23 | 2 60 | 4 15 |
| Veaux | 1.855 | 130 | 13 50 | 11 20 | 8 20 | 15 50 | 8 10 | 6 38 | 4 51 | 9 30 |
| Moutons | 14.762 | 370 | 15 40 | 11 70 | 10 20 | 17 50 | 7 70 | 5 49 | 4 40 | 8 75 |
| Porcs | 2.420 | » | 10 56 | 10 20 | 7 58 | 10 86 | 7 40 | 6 90 | 5 30 | 7 60 |

PHYSIONOMIE DU DERNIER MARCHÉ

GROS BÉTAIL. — La tendance générale a été satisfaisante en raison de la modicité des arrivages. De ce fait il a été possible de relever les prix de deux sous par livre en moyenne.

BŒUFS. — Les bœufs normands se sont fixés en extra 4.10 à 4.50 ; les bons 3.80 à 4.15.

Les gris de l'Ouest, de Charente, parthenais, choletais, mançais anglaisés de Sarthe ou Mayenne, les nantais et maraichins ont valu en extra 3.50 à 3.90 ; en bonnes sortes de 3.30 à 3.60, et en viande ordinaire 3.10 à 3.35.

Bœufs bretons 3.45 à 3.80 ; ordinaires 3 à 3.55.

TAUREAUX. — Les jeunes taureaux de ferme extra ont été achetés 2.90 à 3.35, tandis que les animaux plus grossiers valaient 2.40 à 2.95 ; bretons extra 3.25 à 3.60.

VEAUX. — La vente a été plutôt difficile. Cependant les très bons veaux ont pu être à peu près défendus.

Agevins de Segré, Ancenis, Château-briant, 5.20 à 6.20 ; veaux de Laigle et Gacé dans l'Orne, 5.20 à 6.20 ; Manche, cannaïs, gournaux, 5.20 à 6.10 ; Vendée, Bretons-Sèvres, 5 à 5.90.

Les bretons ont été traités de 4.90 à 5.80.

MOUTONS. — La vente est restée calme aux anciens prix.

Les agneaux extra-fins : Sarthe, Mayenne, Vendée, 6.90 à 7.20 ; maraichins, bretons, 7.20 à 8 ; métis 6.40 à 6.80.

Les moutons de Vendée, Sarthe, Mayenne laine 5.60 à 6.40 ; bretons maraichins 5.60 à 6.40.

Brebis tondues : Sarthe, Mayenne, Vendée, 4.60 à 5.10 ; mères usées 3.40 à 3.90.

PORCS. — La vente a été plus facile avec un relèvement de 20 fr. aux 100 kilos vif dans la marchandise ordinaire.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extra 7.50 à 7.60 le kilo vif ; bons maigres de pays 7.20 à 7.50 ; cochons gras de l'Ouest et du Centre 7 à 7.40 ; gros gras et nourrisseurs 7 à 7.30.

COCHES. — Vente calme de 4.80 à 5.60.

Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 7 contre 6 il y a huit jours. Vente calme entre 180 et 250 fr. la pièce, suivant grosseur et qualité.

ARRIVAGES PAR DÉPARTEMENTS

| | Bœufs | Vaches | Taur. | Veaux | Mout. | Porcs |
|----------------|-------|--------|-------|-------|-------|-------|
| Ille-et-Vil... | 20 | 18 | 110 | 300 | | |
| Loire-Inf... | » | » | » | 35 | 440 | |
| Maine-et-L. | 400 | 160 | 50 | 130 | 280 | |
| Mayenne... | 120 | 60 | 13 | 120 | » | |
| Vendée..... | 180 | 15 | 14 | 10 | » | 326 |

Marchés de Gros

Sauf variations et à titre de renseignement

GRAINS ET FARINES

Nantes, le 17 février 1928.

| | 1927 | 1928 |
|--------------|-----------|-----------|
| Froment | 144 à 146 | 144 à 146 |
| Seigle | 110 à 112 | 110 à 112 |
| Avoine | 113 à 115 | 113 à 115 |
| Orge mouture | 108 à 110 | 108 à 110 |
| Sarrasin | 98 à 100 | 98 à 100 |
| Son | 78 à 88 | 78 à 88 |

Ces prix s'entendent pour marchandise non logée, et par wagon complet, départ.

Légumes et Primeurs

MARCHE DE NANTES, 17 février 1928

| | | |
|-------------------|----------------|---------------|
| Betteraves | 100 k. | 50 » à 55 » |
| Carottes | — | 40 » à 45 » |
| Mâche | — | 250 » à 280 » |
| Oseille | — | 300 » à 320 » |
| Oignons | — | 250 » à 280 » |
| Choux Bruxelles | — | 300 » à 320 » |
| Pissenlits | — | 350 » à 380 » |
| Pommes de terre : | | |
| ronde jaune | — | 21 » à 22 » |
| saucisse | — | 24 » à 25 » |
| Artichauts | la douz. | 10 » à 12 » |
| Chicorées Midi | — | 12 » à 14 » |
| Scaroles Midi | — | 8 » à 10 » |
| Laitues du Midi | — | 12 » à 14 » |
| Céleri rave | la botte de 6 | 7 » à 12 » |
| Céleri blanc | — | 3 » à 4 50 |
| Poireaux | la botte de 30 | 2 » à 3 » |
| Radis | les 12 bottes | 6 » à 8 » |
| Cresson | — | 6 » à 8 » |
| Salsifis | la botte | 1 75 à 2 » |
| Scorsonères | — | 1 75 à 2 » |
| Navets nouveaux | — | 0 75 à 1 » |
| Choux pommes | les 16 | 7 » à 12 » |
| Choux-fleurs | la pièce | 2 50 à 3 » |

VINS

Nous relevons, pour les vins de la récolte 1927, les prix suivants :

| | |
|--|-----------|
| Muscadet 1 ^{er} choix, haut degré | 675 à 750 |
| Muscadet 2 ^e choix | 650 à 700 |
| Gros-plant 1 ^{er} choix | 400 à 430 |
| Gros-plant 2 ^e choix | 300 à 400 |

Marché Talencac

Nantes, le 17 février 1928.

| | Aménés | Vendus | PRIX | |
|---------|--------|--------|--------|---------|
| | | | P. bas | P. haut |
| Bœufs | 20 | ... | 3 20 | 3 50 |
| Vaches | ... | ... | ... | ... |
| Veaux | 386 | ... | 6 50 | 8 20 |
| Moutons | 265 | ... | 6 20 | 7 20 |
| Agneaux | ... | ... | ... | ... |

FOURRAGES

| | |
|-----------------------------|-----------|
| Foin, les 500 k. hors ville | 210 à 250 |
| Paille | 130 à 140 |
| Foin, les 500 k. en ville | 250 à 290 |
| Paille | 170 à 180 |

FOIRES ET MARCHÉS

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

FEVRIER

Lundi 20 : Belligné, La Boissière-du-Doré, Bourgneuf, Couffé, Nozay, Paulx, Petit-Auverné, Pontchâteau, Pouillé, Saint-Viaud, Varades, Vieilleville. — Mardi 21 : Boué, Legé, Mouais, Rougé, Saint-Mars-la-Jaille. — Mercredi 22 : Savenay, Sucé. — Jeudi 23 : Plessé, Puceul (La Chevaleraie), Saint-Lyphard. — Vendredi 24 : Petit-Mars, Saint-Julien-de-Vouvantes. — Samedi 25 : Arthon, La Chapelle-des-Marais, Crossac, Fay, Rezé.

Lundi 27 : Carquefou, Donges, Maumusson, Mouzel, Saint-Molf. — Mardi 28 : Guémené (Beslé), La Limouzinière, La Meilleraye-de-Bretagne, Missillac, La Regrippière, Saint-Herblain, Sainte-Anne-de-Campbon, Vallet, Varades.

PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat et pour livraisons par 100 k. MINIMUM

| PRIX AUX 100 KILOS sans engagement et sauf variations et RIZ et ISSUES | |
|---|-------|
| Riz Saigon Importation N° 1 (sacs de 100 kilos) | 185 » |
| Riz Saigon Importation N° 2 (sacs de 100 kilos) | 178 » |
| Brisures N° 1 et 2 (sacs de 100 k.) | 143 » |
| Farine de riz supérieure (sacs de 75 kilos) | 175 » |
| Remoulages de fèves (sacs de 75 kilos) | 127 » |
| Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay. Majoration de 2 francs par 100 kilos pour les livraisons faites de Nantes. | |
| ISSUES DE RIZ (sacs de 100 k.) | 95 » |
| Les 100 kilos logés sur wagon Nantes. | |
| « LE TITAN » (sacs de 75 k.) | 129 » |
| Farine alimentaire pour porcs et bovins Les 100 kilos logés sur wagon Nantes. | |

Tourteaux en farine et divers

| | |
|---|-------|
| Coprah en pains (sacs de 50 k.) | 161 » |
| Coprah en farine (sacs de 50 k.) | 165 » |
| Arachides ruissique en farine, extra blancs (sacs de 75 k.) | 180 » |
| Arachides ruissique en farine, blancs (sacs de 75 kilos) | 150 » |
| Arachides Coromandel en farine (sacs de 75 kilos) | 153 » |
| Palmites en farine (sacs de 50 k.) | 123 » |
| Farine de manioc (sacs de 70 k.) | 167 » |
| Cossettes de manioc (sacs de 60 kilos environ) | 150 » |
| Avoine (sacs de 50 k.) | 134 » |
| Blé noir (sacs de 100 k.) | 120 » |
| Mais Plata sain (les 100 k. logés) | 140 » |
| Orge de Vendée | 141 » |
| Sorgho en grains (sacs de 100 k.) | 108 » |
| — en farine | 113 » |
| Les 100 kilos logés sur wagon Nantes. | |
| Granulé condensé pour volailles (sacs de 100 k.) | 125 » |
| Grande Pondeuse (sacs de 100 k.) | 130 » |
| Farine de viande | 180 » |
| Poudre d'os alimentaire | 87 » |
| Farine d'os alimentaire | 91 » |
| Les 100 kilos logés sur wagon Verlon. | |
| Aliments mélassés | |
| Intensif 50 % mélasses (sacs 75 kil.) | 110 » |
| Son mélassé | 136 » |
| Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay. | |

OFFRES et DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à 2 francs par annonce. Les demandes de renseignements concernant les Offres et Demandes et-dessous, doivent être adressés au Syndicat, avec un timbre pour la réponse.

OFFRES

130. — A vendre, beaux plants de vigne greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur, Domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

145. — A vendre, plants de vignes greffés sélectionnés. S'adresser à M. Armand Emeriaud, viticulteur au Pallet (L.-Inf.).

149. — A vendre, plants greffés toutes variétés de l'Ouest, Hybrides nouveaux recommandés : 4986, 5409, 6468 blancs ; 4643, 5455, 6905 rouges, racinés et greffés. S'adresser à M. J. Foulonneau, à Saint-Christophe-la-Couperie, par Saint-Laurent-des-Autels (M.-et-L.).

154. — A vendre, plants de vignes racinés, greffés, producteurs directs des meilleures variétés, Baco, Seibel, Bertille, Seyve, Gaillard, etc... S'adresser à M. Auguste Meneux, le Guineau, La Chapelle-Basse-Mer.

180. — A vendre, pommiers à cidre et poiriers pour jardins. Prix avantageux. S'adresser à M. Erraud-Legoux, pépiniériste, à Notre-Dame-des-Landes (L.-I.).

18. — A vendre : 1^{er} Tonneau américain monté sur roues, avec pompe, très bon état ; 2^e une moissonneuse Mac-Cormick ; 3^e une faeneuse, même marque.

19. — A louer de suite, par suite de décès, petite ferme de 3 hectares environ, terre, pré, vigne, située à la Gilardière (Nantes). Bon logement.

20. — A vendre, beaux plants de vignes sélectionnés producteurs directs, des meilleures variétés (blanc et rouge).

21. — A vendre, bonne torpédo Berliet 16 CV, peu roulée, pouvant faire camionnette. 5.000 francs.

22. — A vendre : 1^{er} 43 châssis de maraicher, bon état ; 2^e 5 barriques vides d'huile, bon état ; 3^e 20 à 25 mètres tuyaux en cuir, rivés en cuivre, avec raccords et lance en bronze ; 4^e un arrosoir automatique pour maraicher, état neuf. S'adresser à M. Vallée, la Potonnerie, chemin de la Pervrière, Nantes.

23. — A vendre pour semence : 2.000 kilos pommes de terre Flucke Géante et 2.000 kilos Early Rose ; 65 fr. les 100 kilos logés, départ. S'adresser à M. L. Romefort, 23, boulevard Saint-Aignan, Nantes.

24. — A vendre, une jument 6 ans, 1^{er} âge, apte à tous travaux, très douce, garantie sous tous rapports.

25. — A vendre : 1^{er} en permanence, porcelets race Large-White-Yorkshire ; 2^e Vache pure race normande, grosse laitière, prête à vêler.

26. — A vendre, œufs à couver Bresse noire, sujets primés ; 18 fr. la douzaine.

27. — A vendre, 1.000 boutures Seibel 4986 ; authenticité garantie.

28. — A vendre, jument percheronne, rouane, apte à faire une poulinière et habituée aux labours.

29. — A vendre : râteau faneur « Massey-Harris », à 1 cheval. Etat neuf. Occasion intéressante. Prix : 1.000 fr.

30. — A vendre, 1 fouloir Simon N° 1.

pour raisins et pommes. Bon état. A vendre pour excès de nombre, prix réduit, chier courant basset, pattes torses, 3 ans, blanc orange, peu chassé, mais bonnes dispositions.

31. — A vendre, jument 7 ans, noire, vite, très docile, conviendrait à commerçant (boucher, laitier), bas prix.

32. — A vendre, chiens courants, 4 ans, très bons. Prix modéré.

33. — A vendre pour la semence, 5 à 6.000 kilos pommes de terre Populaire et Industrie.

34. — A vendre environ 4.000 kilos topinambours pour semence, 40 à 50 fr. les 100 kilos départ.

35. — A vendre, bois de Baco rouge (40 c.) par boîtes de 100, 13 fr. le cent, ou 170 fr. le mille.

36. — A vendre, jument poulinière, 6 ans, pleine, aura son poulain en mars.

37. — A vendre, 5 à 600 beaux plants de vigne racinés. Producteur direct Maurice Baco 22 A, recommandé.

38. — A vendre, conduite intérieure, 10 C. V., Panhard, type X, 19, 1/2 taxe. Démarrage, éclairage électrique, 4 amortisseurs, pneu ballon sur jante basse creuse à l'arrière, roues R. A. F. Bon état, marche parfaite. Peu roulé. Petit prix. Essai à volonté.

39. — A vendre, couple lapins géants normands, adultes, et 1 mâle Angora.

40. — Beau plant de pommes de terre « Jaune ronde », 60 fr. les 100 kilos départ dans sacs acheteur. Envoyer sacs en gare La Chartre-sur-Loire (Sarthe). Livraison courant mars. S'adresser à M. Jules Pinard, à Lhomme (Sarthe).

41. — A vendre, fonds maréchalerie, à Guéméné-Penfao, logements assurés. Jouissance immédiate. S'adresser à M^{re} Rournis, notaire à Guéméné-Penfao.

DEMANDES

4. — Ménage sans enfant demande place à la campagne, le mari cultivateur-vigneron, la femme à la basse-cour.

5. — On demande pour propriété près Nantes, ménage, le mari jardinier, connaissant polager et un peu les fleurs, la femme aidant au jardin et volailles.

6. — On demande ménage jardinier, avec grands enfants si possible.

7. — Célibataire demande place jardinier, intérieur, toutes mains.

8. — On demande fille de basse-cour pour aider à la traite des vaches et autres travaux.

9. — On demande pour élevage volailles et lapins, veuve ou célibataire, âge mûr, expérimentée dans cette partie. Logée, chauffée, légumes et 20 % sur les ventes.

11. — On demande à acheter aux 100 kilos, sarmets bruts de Seibel numéros nouveaux, Baco blanc et rouge, Bertille Seyve et de tous hybrides. Faire offres, quantités et prix à M. J. Foulonneau, à Saint-Christophe-la-Couperie, par Saint-Laurent-des-Autels (M.-et-L.).

12. — On demande à acheter ferme de 10 à 15 hectares, rive droite de la Loire.

HUILES DIVERSES

Nous pouvons fournir à nos adhérents, par bidons de 25 ou 50 litres et par fûts de 100 ou 170 kilos, des huiles de toute première qualité, marchandise rendue franco toutes gares grands réseaux.

1^{er} Huiles pour machines agricoles : fluide, demi-fluide, ou épaisse, prix allant de 2 fr. 90 à 3 fr. 60 le litre, suivant la demande (par fût ou par 25 litres) ;

2^e Huiles pour écremeuses, de vaseline 1/2 blanche, prix allant de 4 fr. 10 à 4 fr. 70 le litre ;

3^e Huiles industrielles, pour cylindre à vapeur, pour mouvements ou pour transmissions, prix allant de 2 fr. 90 à 4 fr. 70 le litre, suivant fluidité choisie et quantité demandée.

4^e Huiles pour moteurs et autos : Très fluide, fluide, demi-fluide, demi-épaisse, épaisse, prix allant de 3 fr. 90 à 4 fr. 70 le litre, suivant fluidité choisie et quantité demandée.

Bien préciser la fluidité en commandant, ou indiquer le genre de moteur ou de voiture.

Les bidons de 50 litres sont facturés 20 fr. Ceux de 25 litres 15 fr. et repris, si retournés franco à l'usine en bon état.

Les fûts pétroliers de 100 et 170 kilos sont gratuits ;

5^e GRAISSE CONSISTANTE JAUNE extra, en boîtes de 1 kilo.

En vente au Syndicat, à Nantes, 15 fr. la boîte.

Bâches

Pour le MÈTRE CARRÉ CONFECTIONNÉ :

| | |
|--------------------------------------|-------|
| MIXTE M.T.C. vert sulfaté, ou cachou | 14 65 |
| — vert enduit, ou cachou | 15 45 |
| LIN et JUTE vert gras ou cachou | 15 20 |
| LIN L.1 C. vert gras | 16 75 |
| — L.2 vert ordinaire | 16 50 |
| — L.2 C. vert gras, ou cachou | 17 25 |
| CHANVRE I.S.A.C. vert gras, ou cach. | 17 20 |
| — D.C.I. vert gras | 17 80 |
| — D.A.S.C. vert gras | 18 85 |
| COTON C.O.M. vert enduit, ou cachou | 16 20 |
| — C.T.A.C. vert gras, ou cachou | 18 85 |

Exposition Internationale d'Aviculture et de Produits Agricoles

AU PARC DES EXPOSITIONS DE LA PORTE DE VERSAILLES, PARIS du 16 au 21 Février 1928

Une exposition agricole comprenant volailles, matériel, fleurs, fruits, légumes, miel, œufs, poissons vivants, animaux de chasse et de fauconnerie, matériel de chasse et de pêche, aura lieu au Parc des Expositions, à la porte de Versailles, à Paris, du Jeudi 16 au Mardi 21 Février 1928. Cette Exposition est organisée par la Société Centrale d'Aviculture de France, présidée par M. Ch. Deloncle, sénateur.

Soufres Noirs Gré

SYNDICAT AGRICOLE DE SAINTE-MARIE (Ile de Ré)

Sainte-Marie, le 24 novembre 1927.

Monsieur Gré, Monsieur Barbotin Louis, Président du Syndicat de Sainte-Marie, félicite les Soufres Cupro-Atomiques Gré, reconnus par tous les sociétaires, supérieur à tous les autres soufres. Cinq cents kilos ont été distribués à tous les sociétaires à titre d'expérience.

Après avoir reconnu avoir empêché l'oidium et le mildou de la grappe par une année où toutes les maladies ont pris de grandes proportions nous avons obtenu un tiers de récolte en plus.

Aussi M. Gré, nous vous faisons, pour la prochaine campagne, une commande de seize mille kilos de votre soufre cupro-atomique. Je vous autorise à publier ma lettre dans l'intérêt de la viticulture.

Recevez, Monsieur Gré, mes salutations. Votre tout dévoué, BARBOTIN LOUIS

Président du Syndicat Agricole de Sainte-Marie

Vu pour la légalisation de la signature : Le Maire de Sainte-Marie, Signé : Illisible.

Agents : BANGHAIS et BERTHET, 4, rue Dobrée, Nantes, Tél. 122.50.

Nous rappelons aux Viticulteurs qu'ils doivent apporter le plus grand soin dans le choix de soufres qu'ils utilisent pour le traitement préventif contre l'oidium.

Leur choix doit se porter sur la Fleur de Soufre Sublimé, plus efficace, beaucoup plus légère que le soufre trituré

PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES
Téléphone : 8.81

PEPINIÈRES AMÉRICAINES

DE L'OUEST
Etablissements Viticoles

Eugène GIRAULT

Pépiniériste Viticoleur

JAUNAY-CLAN (Vienne) Tél. 3 et 75



Expos. Nationales Tours, Paris
1er Prix - Médailles d'Or
H. Concours - Membre du Jury

60 Hectares
Vignobles et Pépinières
Plants greffés des meilleures
variétés - Reproducteurs directs
recommandés
Vastes Champs de Fleurs mères
Champs d'Expériences
Authenticité Sélection garantie

C'est aux Pépinières GIRAULT
que nous devons
nos meilleures Sélections!

CATALOGUE SUR DEMANDE
Agents sérieux acceptés

Société Générale

Pour favoriser le développement
du
Commerce et de l'Industrie en France

Capital : 500 Millions

AGENCE DE NANTES

18, Rue Lafayette
Téléphone : 139.04

Toutes Opérations
de
Banque, Change et Bourse

MOTEURS ÉLECTRIQUES

neufs, occasion, tous courants, tous voltages

VENTE - LOCATION - ÉCHANGE

Atelier de robinetterie de tous moteurs

Installati. d'Usines et de Châteaux

R. Pointière - J. Le Clech

ÉLECTRICIENS
1, Rue Rambeau, NANTES - Téléphone 16.52

SULFATE D'AMMONIAQUE

20 % d'azote ammoniacal

CIANAMIDE

Granulée ou en Poudre, huilée

15 %, 18 % ou 20 % d'azote ammoniacal

NITRATE DE CHAUX

13 % d'azote nitrique ou 16,5 % d'azote

14,75 % nitrique, 0,75 % ammoniacal

EMPLOYEZ CES EXCELLENTS

ENGRAIS AZOTÉS

SUR TOUTES VOS CULTURES.

EN VENTE
CHEZ LES NÉGOCIANTS

LE BUREAU DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

du

COMPTOIR FRANÇAIS de l'AZOTE

4, Quai Jean-Bart - Nantes

envoi gratuitement et franco brochures et renseignements sur l'emploi

des engrais chimiques. Il organise

gracieusement des expériences. Consul-

tez-le.

VOITURES d'ENFANTS

(Spécialité)

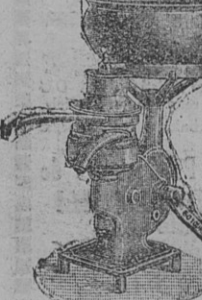
A. MAINGUY

23, Chaussée de la Madeleine - NANTES

Téléphone 24.89

TOUTES REPARATIONS

Vente directe à la Clientèle et au prix de fabrication



Pax-Labor

Les ingénieurs de la

ont conçu une

Ecrémeuse et n'en

ont copié aucune.

C'est pour

cette raison que la

PAX-LABOR

n'a pas les défauts

des autres.

PAX-LABOR, par ses merveilleuses qualités,

surpasse toutes les marques étrangères.

Société des Ecrémeuses Françaises

"PAX-LABOR", à Cambrai (Nord)

RHUMATISME

Le Docteur SIMERAY, Spécialiste, consulte à NANTES,
2, Rue Boileau, le SAMEDI après-midi

Seul Médecin régional spécialisé dans les affections rhumatismales

Voici quelques GUÉRISONS EN UNE SEULE SEANCE DE TRAITEMENT,
autorisées à publier, toutes confirmées au bout de plusieurs mois :

SCIATIQUE : Mme Godineau, rue Billard, à Angers, sciatique depuis 6 mois ;
M. Duchêne, marchand de chevaux à Ampigné (Mayenne), sciatique depuis
2 mois ; M. Fournier, marchand de nouveautés à Meslay-du-Maine (Mayenne),
sciatique depuis 6 mois ; Mme Petit, pépiniériste à Mazuil (Vienne), âgée de
70 ans, sciatique depuis 18 mois ; M. Nauleau, hôtelier à Machecoul (Loire-Inf.),
sciatique depuis 2 mois, etc.

RHUMATISME DU MEMBRE SUPÉRIEUR : M. Gourichon, route de Nantes,
à Angers, douleurs aux mains depuis 2 ans ; Mme Rousseau, la Jaille-Yvon
(M.-et-L.), rhumatisme dans les mains depuis plusieurs mois, empêchant de
travailler ; M. Richaudeau, horticier à Saint-Lambert-du-Lattay (M.-et-L.), douleurs
aux bras depuis 6 mois et incapacité de travail ; Mme Ailingrin, rue de Rennes,
Nantes, douleurs et impotence du poignet depuis 2 ans, etc.

RHUMATISME GÉNÉRALISÉ À PLUSIEURS ARTICULATIONS : Mme David,
à Saint-Pierre-en-Vaux (M.-et-L.), douleurs depuis 4 ans dans toutes les jointures ;
M. Leduc, rue Haute-Reculée, à Angers, pieds enflés, 5 semaines d'insomnie ;
M. Careil, gendarme à la Roche-sur-Yon (Vendée), ne pouvant s'habiller ni mar-
cher ; M. Caharel, à Issé (L.-L.), douleurs depuis 2 ans, confinée au lit depuis
plusieurs semaines, etc.

Brochure, 2 francs

Renseignements, Notice gratis. — Ecrire : Docteur SIMERAY, rue Boileau, Nantes

Les Machines à Coudre "STELLA"

sont fabri-
quées dans
une des plus importantes usines du monde. La production annuelle s'élève à
100.000 machines. 3.000.000 sont en usage.

Les Meubles "STELLA" sont en bois très sec et ne se
déforment jamais. La marche
est douce, rapide et silencieuse.

Les Machines à Coudre "STELLA" sont
garanties
10 ans contre tout vice de construction.

Vente exclusive en gros : Fonteneau, NANTES, et au détail : chez tous les
bons Agents de Cycles, à des prix sans concurrence.

LA LUTTE CONTRE LA

+ SURDITÉ +

BOURDONNEMENTS - DURETÉ D'OÛIE

Nous informons nos Lecteurs que le SPÉCIALISTE F. ROYAL, 29, RUE OREILA,
PARIS, est à nouveau de passage dans notre région. — C'EST À TORT qu'on vous a
dit : "il n'y a rien à faire". En réalité peu de personnes se tiennent au courant des
Progrès de la Science. SACHEZ qu'une MÉTHODE NOUVELLE ET SIMPLE
AGIT IMMÉDIATEMENT FAUT TRAVAILLER L'ORGANE, car l'oreille faiblit
FAUTE D'EXERCICE, finit par NE PLUS ENTENDRE RIEN ne vaut ce MOYEN FACILE
pour vaincre ces maux rebelles, SANS DROGUES, SANS OPÉRATIONS, SANS APU-
RELS INUTILES, vous pouvez ENTENDRE BIEN dès le PREMIER ESSAI. Vous sentirez le
délicieux SOULAGEMENT apporté sans retard. Ne vous résignez donc plus à ENTENDRE
MAL et lentement de MOINS EN MOINS. VOS OREILLES VOUS SONT PRÉCIEUSES.
DOIVENT FAIRE UN ESSAI ! PRENENT PAS. TOUS CEUX QUI SOUFFRENT DE
BRUITS, BOURDONNEMENTS, DURETÉ D'OÛIE, SURDITÉ.
ALÉXIS VOIR ou toute CONFIANCE le repère SPÉCIALISTE qui vous fera GRATU-
ITEMENT la démonstration de l'INCORRUPTEABLE découverte aux SÉRIUX RESULTATS
toujours obtenus au PREMIER ESSAI. IL RECEVRA DE 8 à 4 HEURES, à :

Cholet, samedi 18 février, Hôtel Boule d'Or.
Thouars, dimanche 19 février, Hôtel Voyageurs.
Loudun, lundi 20 février, Hôtel France.
Saumur, mardi 21 février, Hôtel Londres.
Segré, mercredi 22 février, Hôtel Boule d'Or.
Ancenis, jeudi 23 février, Hôtel Voyageurs.
Nantes, vendredi 24 février, Hôtel des Colonies,
rue Santeuil.

St-Nazaire, samedi 25 février, Hôtel de Bre-
tagne.
Guérande, dimanche 26 fév., Hôt. des Princes.
Rennes, lundi 27 février, Hôtel de France.
Blain, mardi 28 février, Hôtel Gerbe de Blé.
Châteaubriant, mercredi 29 février, Hôtel du
Commerce.

ÉLEVAGE ÉCONOMIQUE

ALLAITEMENT DES VEAUX ET PORCELETS
ENGRAISSEMENT DES ANIMAUX

PAR LE

PLASMOGENE

ÉTABLISSEMENTS
PLASMOGENE

BLAIN Loire-Inf.
En vente chez les
Grainetiers, Epiciers, etc.



ÉLEVEURS, FEMMES DE BASSE-COUR !

Engraissez rapidement tous vos Animaux avec le

GONDIMENT BUTON

Les 2 kilos : 13 fr., franco : 15 fr. - Les 4 kilos : 24 fr., franco : 26 fr.

Guérissez sûrement Lapins et Volailles malades avec la

POUDRE SOUVERAINE BUTON

La boîte de 1/2 kilo : 10 fr., franco : 12 fr.

La valeur de ces deux produits est confirmée par de nombreuses attestations
clogieuses et les plus hautes récompenses aux grandes expositions.

S. BUTON, Fabricant, Château-d'Olonne (Vendée)

Téléphone 4 - Chèques Postaux Nantes 171.73

DEPOTS :

La Roche : CHEVOLEAU, marchand de grains, pl. du Marché

Aizenay : BUTON, marchand-expert. - Avrillé : GORMIER,

bourailiste. - Chantonnay : GABORT, épicier. - Montaigu :

POUPLIN, épicier. - La Mothe-Achard, Veuve CABANETOS,

bourailiste. - Landeronde : GAUVRI, épicier. - Fontenay :

GICAUD, bourailleur, rue du Port. - Talmont : Veuve NEAU,

tissus. - Saint-Avaugourd : MESSÉ, commerçant. - Saint-Christo-

pho-du-Lignon : CLAUFOUR, marchand de grains. - Châlans :

BELLEF, marchand de grains.

— DÉPOSITAIRES SONT DEMANDÉS —

Pépinières et Horticulture réputées, Charles

CAILLÉ Aîné, 105, rue de Paris, à Nantes, fon-

dées en 1780. Offre à prix contre toute concur-

rence : lots importants arbres fruitiers for-

més et non formés en plein rapport ; pom-

mes à cidre et à couteau, cerisiers, poiriers,

vignes de table et superbes plants directs pour

vignobles, artichauts, framboisiers, asperges.

Stock considérable. Catalogue franco.

Téléphone 121.59

purées pie-noire tu-

VACHES BRETONNES

berculinées, che-

voux, bidets et postiers.

GUÉRISON RADICALE DE LA GALE du

cheval, chien, mou-

ton, par une seule application. BOT, vétérinaire-

éleveur, VANNES (Morbihan).

BAPTEMES

FABRIQUE DE DRAGEES

ROUX-RETIENE

2, Rue du Lycée - NANTES - Tél. 143.93

VIN NATUREL, la pièce 205 litres, 350 fr.,

franco rigie, port ill. Mme Lucienne BAR-

DON, propriétaire, Saint-Césaire-les-Nitmes

(Gard). Echantillon 3 francs, timbres.

BONNETERIE-LAYETTES-VOITURES D'ENFANTS

GRANDS

DECRE NANTES

MAGASINS

LA HERNIE

GUÉRIE PAR

La méthode LEROY

Chutes de Matrices
Déplacements des Organes

Combien nombreux, hélas ! sont ceux qui,
aujourd'hui, portent encore de vulgaires
bandages PLUS DANGEREUX pour eux
que leur propre infirmité

Et cependant un TRAITEMENT RA-
TIONNEL appliqué par les soins d'un spé-
cialiste, a toujours raison de cette infir-
mité GRAVE ET TROP SOUVENT MOR-
TELLE. La science a fait de tels progrès
dans ce sens que LA GUÉRISON DE LA
HERNIE n'est plus un vain mot.

Voici quelques attestations émanant de
personnes bien connues dans notre région
et qui voudraient convaincre les hésitants :

M. TIMONNIER, à Nort-sur-Erdre (Loi-
re-Inférieure).

M. PENEUREAU E., à Saint-Jean-du-Pel-
lerin.

M. CROSSOARD, Châteaubriant (Loi-
re-Inférieure).

M. CHAMARD L., au Pallet (Loire-Infé-
rieure).

Mme GASTINEAU, La Chapelle-Clain
(Loire-Inférieure).

M. PELLERIN J.-B., Sainte-Pazanne (Loi-
re-Inférieure).

Mme CHOUIN, à Fresnay (Loire-Infé-
rieure).

TOUS GUÉRIS EN QUELQUES MOIS,
SANS GENE, SANS OPÉRATION,
SANS ARRÊT DE TRAVAIL

Devant de tels résultats, toute personne
soucieuse de sa santé et de ses intérêts
comprendra qu'elle doit s'adresser à un
SPÉCIALISTE DE SA RÉGION.

SEUL, M. LEROY ayant son
cabinet à Nantes peut, par sa
présence constante, suivre
constamment sa clientèle de
près.

Faites donc appel aux conseils éclairés
de notre renommé praticien NANTAIS qui
vous recevra gratuitement à :

NANTES, tous les samedis, dimanche ma-
tin, de 9 h. à 10 h., en son cabinet, 8,
rue Jean-Jacques-Rousseau.

ANCENIS, tous les jeudis, Hôtel des Voya-
geurs.

CLISSON, vendredi 17, Hôtel de la Gare.

PONTCHATEAU, lundi 20, Hôtel Boutmy.

LEGE, mardi 21, Hôtel du Cheval-Blanc.

MACHECOUL, mercredi 22, Hôtel Bicy-
clette-d'Argent.

SAINT-NAZAIRE, vendredi 24, Hôtel de
Bretagne.

GUÉMENE-PENFAO, mardi 28, Hôtel des
Voyageurs.

LEROY, Spécialiste Herniaire

8, rue Jean-Jacques-Rousseau, NANTES

Mme LEROY reçoit les Dames

POMMES DE TERRE DE SEMENCE



Agriculteurs, gardez-vous de planter des tubercules défectueux.

Pour avoir une bonne récolte, achetez sans retard vos
plants en Bretagne, au climat et sol propices.

Prix modérés - Qualité de 1^{er} choix

Variétés à grands rendements :

BEAUVAIS, ABONDANCE, ANDRÉ, EARLY, BERSTELINGEN, CHARDONNE,
FIN DE SIECLE, FLUGG GÉANTE, IMPÉRIEUR, INDUSTRIE, MAGNUM,
MERVILLE, MAERCKER, RONDE JAUNE, ROSA, ROYALE, SACUISSE,
WOLTHMANN, GÉANTES BLANCHE ET BLEUE, etc.

Expéditions par wagons et à partir de 50 kilos pour chaque variété

UNION AGRICOLE BRETONNE

31, Rue du Port, à SAINT-BRIEUC (C.-du-N.)

Les tubercules bretons sont exempts du Doryphora et de la Gale noire

L. PIOGÉ

F. CHARPENTIER, Succr.

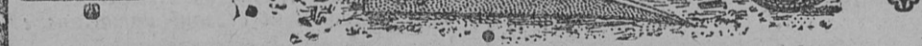
1, Rue

Sainte-

Catherine

NANTES

Constructeur



Pour vos PLANTATIONS

Adressez-vous aux

PEPINIÈRES CLETRAS

Successeur de LÉPINEUR Frères (fondées en 1813)

79, Rue des Hauts-Pavés - NANTES - Tél. 115.13

Les plus importantes de la Région de l'Ouest

50 HECTARES EN CULTURES

Tous végétaux de plein air. - Arbres fruitiers,

forestiers et d'ornement. - Conifères. -

Arbustes. - Plants pour reboisement. - Rosiers

(collection superbe).

Choix considérable de Peupliers et Pommiers

Prix courant sur demande



L'heure de

la santé...

c'est l'heure de la

TONITRINE.

Avant chaque repas, un verre à

bordeaux, de ce reconstituant

remarquable est le meilleur tra-

itement pour se bien porter.

Appétit tonique au goût

excellent, le flacon de TO-

NITRINE dont vous mélang-

erez le contenu à 1 litre de

bon vin est en vente chez

voire pharmacien, au prix

de 5 fr. (impôts compris), à

départ écrire à Laboratoire